

Rapport

fait à Messieurs le Président et
Membres du Bureau d'administration,
par les Professeurs et Régents de
l'Athénée de Luxembourg, pour —
l'année scolaire 1819 = 1820.

Messieurs,

Il nous est bien agréable de pouvoir, en commençant, nous féliciter de ce qu'une des choses les plus importantes que nous cussions à mettre sous vos yeux, pour le bien-être de l'athénée, ait déjà été, de puis le commencement de cette année, l'objet de votre sollicitude, et ait obtenu des résultats fort avantageux.

Vous voyez, Messieurs, qu'il s'agit ici de la restauration des classes.

L'état dans lequel elles se trouvoient avant cette époque, offroit l'aspect le plus désagréable, et le plus décevraçant.

Les chaises, les bancs, les murs,
les fenêtres, tout y étoit délabré
au point d'inspirer l'e^tat d'égout à
tout le monde, et de compromettre
la santé des maîtres et des élèves.

Nous n'exagérons point en
sant, que si les parents de nos
élèves étoient venus alors visiter nos
salles d'étude, e^tn étoit assez pu
les engager à retirer leurs enfans
de l'athénée.

Vous souffrez comme nous, M.
Sieurs, de voir les choses dans
un état; vous étiez convaincus
de l'urgence nécessité de faire au
moins les réparations les plus
indispensables.

Vous fites à la Régence des pro-
positions qui furent accueillies,
et nous le visons avec autant de
justice que de gratitude, on fit alors
tout ce qui étoit possible pour
rendre les classes habitables.

Malgré ces améliorations,
nous sommes loin d'avoir un
local propre à l'enseignement.

Si professeur de langue græcque.

que celui des Mathématiques élémentaires et ceux. Ces langues modernes ont été classées trop peu spacieuses pour contenir le nombre de leurs élèves.

Et ce n'est pas seulement du manque d'espaces, c'est surtout de l'insalubrité de ces places, que les professeurs se plaignent. En effet, devoir donner ses cours dans une salle, où l'air corrompu par les exhalusions de plus de 60 et quelquefois 100 élèves, qui y ont été renfermés peu. D'autant plus longtemps le soir, autant le matin, et 3 heures de classe consécutives, il se trouver dans l'impossibilité de renouveler et purifier l'air méphystique, sans exposer la santé des enfants à de nouveaux dangers, vous conviendrez. Messieurs, que c'est une position pénible, et à laquelle il est bien nécessaire et bien urgent d'porter remède.

Et le principal vous a ex-

posé. Il y a un rapport particulier
à ce bâtiment et les destinations
bizarres d'un bâtiment, qu'
il y a pris les intentions de la Régie
à même, devait être tout en
à l'athénée, sort en même temps
d'athénée, le pensionnat, d'hôtel
de Régence, la Bibliothèque, de
magasin d'avoine, de planches, des
pompes et des reverbères de la
ville, de provisions de la garni-
son, il étoit de suds, de grain
de la maréchaussée, de salle
de danse et de concert &c &c.
Des représentations réitérées ont
été faites à ce sujet, et la Régence
toujours attentive aux bienveillan-
tes réclamations qui lui sont
faites par le Bureau d'Adm.^r,
avoit projeté de céder à l'athénée
les parties du bâtiment qu'ille
raupé, et dans lequel on eût
trouvé l'implacement nécessaire,
tant pour les classes au grès,
et aux Mathématiques, que

pour une salle d'Office.

Ces raisons, qui ne nous est pas permis de chercher à annuler, ont retardé l'exécution d'un projet si utile ! Si elle n'a pas lieu, l'on seignement en souffrira énormément, et ne pourra jamais s'organiser d'une manière égale de l'importance et l'établissement.

N° 2. Réparation. Jusqu'ici les élèves ont été payés de leur poche toutes les petites réparations des classes, telles que fenêtres cassées par accident. Messieurs, que cette charge pourrait être une incréuse à des jeunes gens dont les parents travaillent si peu aisés, que sur 300, vous avez vu l'avoir en exemple 120 de paiement du minéral. Il se voit à désirer, qu'il y ait dans le budget une somme quelconque allouée à ces menues dépenses.

N° 3. Mobilier. Ensuite, Messieurs, d'après l'art 1^{re} du Règlement sur le mode d'enseignement ?

les salles des classes pourront être
pourvues de globes, de cartes géo-
graphiques et de tables astronomiques,
ainsi que de tableaux peints ou non,
d'une dimension proportionnée
à l'usage auquel ils sont destinés.

Nous Vous prions, Messieurs, de
bien vouloir prendre ces objets en
considération, quand vous serez dans
le cas de former le budget des
dépenses de l'athénée.

M^e. Réunion des Professeurs.

Le jour de notre installation nous
pronâmes solennellement, entre les
mains de l'administration, le
serment de contribuer à tous nos
moyens au bien-être de l'établissement
qui nous confié à nos soins.

Nous ne crûmes pouvoir mieux
remplir cet engagement, qu'en
nous réunissant, une ou plusieurs
fois par mois, à des jours dé-
terminés, sous la présidence de
M^e Professeur de Rhétorique,

pour nous occuper des améliorations
dont l'Enseignement pourrait
devenir susceptible, et pour nous
concentrer sur les mesures à pren-
dre, afin d'obéir à tous les désar-
rres qui pourraient se glisser
parmi les élèves et de maintenir
l'ordre et la discipline.

L'expérience nous apprit bien-
tôt que ces conférences ne -
contribuaient pas seulement
à entretenir l'harmonie entre
les Professeurs; mais que
l'établissement en réunissait les
plus grandes avantages.

En effet, chaque membre y
communique ses idées, et mani-
feste ses vues avec franchise;
et c'est à ce conflit d'opinions
tendant toutes au bien-être géné-
ral par les voies diverses, quo-
nous sommes arrivés à faire
des dispositions utiles, et à
plusieurs améliorations.

La multiplication des objets, dont
nous avons à parler, ne nous

permet pas de vous donner ici
un extrait des Procès-verbaux
de ces réunions. Nous aurons -
l'honneur de vous les transmettre
si vous le juger convenable.

N° 5. Dispositions particulières de
discipline.

L'ancien usage ^é à faire ces
cérémonies aux Professeurs le
jour de leur fête, commençait
à renaitre. Nous avons ^{eu} d'evoir
aussi faire cesser cet abus; nous
avons fait sentir aux élèves,
que ce n'est pas par des pre-
sens de quelque nature qu'ils
soient, mais par la régularité
de leur conduite et l'assiduité ⁽¹⁾ de
leur travail, qu'ils doivent être
cher à récompenser les soins et
les peines de leurs maîtres. ce
usage est donc aboli.

J'y ai observé que plusieurs
élèves externes à l'institut et leurs
parents négligeaient d'fréquenter
quelques cours, nous avons ou-

pouvoir suivre provisoirement
comme règle à l'endroit à cel
égard, les dispositions suivantes,
auxquelles nous vous prions
de donner votre Sanction, si
vous les juger utiles, ou, dans le
cas contraire, de vouloir bien
nous faire connaître vos inten-
tions:

- « 1^e Si un élève en arrivant à
l' Athénée désire d'être exempté
de suivre un cours quelconque,
il procurera une lettre de ses
parents pour prouver que celle
est leur intention.
- « 2^e Si, cependant, le Professeur
s'apercevait que le jeune
homme eût surprise la bonne
intention du père, il arrivera à
l'arrêter pour le dérompre,
et l'engager à faire suivre à
son fils le cours en question.
- « 3^e Si un élève, avec le consentement

» C'est des parents, a pris inscription pour
» un cours, et que le Professeur lui
» enseigne außer de dispositions -
» pour pouvoir y faire des progrès.
» L'élève ne pourra pas, sous ces
» prétextes frivoles, le quitter. Il nous
» le suivant à l'annexe scolaire, sous
» peine d'être privé des autres le-
» sons qu'il fréquente. »

L'unique but de ces mesures
a été, comme on le voit, de mettre
une barrière à la négligence et
à la ligidité de la jeunesse, et de
faire suivre assidument aux
élèves toutes les leçons de la classe.
Cependant, nous n'avons pas cru
l'avoir assez de rigueur dans l'ex-
écution de cet article. La simple
menace d'exclusion a suffi pour
rappeler à l'ordre les élèves qui
voulaient s'en écarter.

H^e 6. Murs d'école.

Comme le plus grand nombre
des pères de famille, par défaut

ce moyens, sont forcés de mettre
leurs enfans à l'ami-pension dans
la ville, et que par là les jeunes
gens ne soient point surveillés
pendant les heures d'étude, les
Professeurs ont cru devoir ten-
dre leurs soins sur cette partie
de leurs élèves, et ont établi à
ut effet pour les cinq classes
inferieures, une étude qui a lieu
le matin et le soir, dans le local
de l' Athénée même, où les élèves
peuvent faire, à peu de frais, leur
répétition en commun, sous les
yeux de quelques maîtres d'étude
auxquels ils payent, (à l'exception
des plus pauvres,) la modique
rétribution d'environ 2 florins
par an.

Afin de soigner plus par-
ticulièrement cette étude, les
Professeurs ont désigné un
d'entre eux, pour en exercer
temporairement la surveillance

générale; et au moyen d'un con-
cours qui se renouvelle tous les
ans, ils tâchent de n'admettre à
ces places de maîtres d'étude que
les sujets qui en sont les plus
éignes sous tous les rapports.
Nous rappelons ici avec gra-
titude, les soins qu'a pris la
Régence de rendre ce projet
exécutable, en nous procurant
les quinze nécessaires à
l'éclairage des salles.

Il serait à désirer, qu'il lui
fut également possible de
supporter en partie les frais
de l'éclairage et du chauffage,
qui retombent pour l'ordinaire
sur des élèves plus ou moins in-
éignes, par la raison, que les
pères de famille, qui ont des
moyens, préfèrent de prendre
un précepteur à la maison.

H^e. Mathématiques.

Vous savez, Messieurs, que l'instruction mathématique étais très peu avancé dans votre Athénée il n'y a pas deux ans. Alors, presque tous les élèves ignoraient les premières règles du calcul; tous opéraient par routine, et sans se douter qu'il y eût à démontrer. Vous aviez des étudiants, sortant d'un cours de Mathématiques supérieurs qui ne savaient même pas écrire un nombre en chiffres.

M^r Brosius ayant trouvé les mêmes obstacles, et faisant les mêmes plaintes, s'était attaché à former quelques bons élèves, et y avait réussi. Mais ces jeunes gens ne sont plus à l'Athénée.

Il n'en est plus de même

aujourd'hui; l'enseignement des
sciences exactes se fait avec Mé-
thode; les élèves y sont habitués
à raisonner les opérations du
calcul, et à en appliquer les prin-
cipes. Aussi, plusieurs ont dé-
montré cette année des connais-
sances mathématiques; et si
leurs progrès ne sont pas
aussi satisfaisants que l'on
pourrait le désirer, cela tient
principalement à ce qu'on
trouve dans nos campagnes
plusieurs personnes enseignan-
tes, qui en réviant les leçons
données à l'école, prétendent
évent abréger le temps des étu-
des, et font, en effet, parcourir
en peu d'années toutes les clas-
ses aux jeunes gens qui ont
la malheur de leur être confiés.
Les élèves viennent ensuite

avec peu de connaissances et
beaucoup d'presumptions se
présenter pour suivre nos
cours de Philosophie. Si, après
un examen préalable, on juge
ne pouvoir les admettre dans
les cours, ils trouvent encore
à la campagne, des écoles où
ils ne reçoivent point sur ces
matières importantes des lec-
sons telles qu'elles auraient
été. Si, au contraire, on peut
recevoir ces jeunes gens dans
nos cours de Philosophie, ils
y arrivent toujours sans
aucune notion de Mathémati-
ques, et même souvent avec
des préventions contre l'étude
des sciences exactes.

Il n'est donc pas étonnant
d'après cela, que le Professeur
de Mathématiques supérieures

ne puisse pas encore ouvrir
un cours de Physique, et ne
fasse que commencer celui
dont il est spécialement chargé.

Il semble résulter de ce que
nous venons d' dire, que non seule-
ment il importe beaucoup de ne
permettre l'enseignement qu'aux
personnes qui en sont reconnues
capables; mais que de plus, il est
nécessaire que cet enseignement
soit uniforme et dirigé vers
le même but. Or, cela n'arrive
ra jamais dans le grand Duché,
tant que les écoles de campagne,
dont nous venons de parler, seront
toutes telles qu'elles sont à présent.
D'ailleurs ces écoles font naître
des préventions contre l' Athénée,
et détruisent à cet établissement une
partie de son utilité.

N^e 8. Histoire naturelle.

Le règlement général charge le professeur de première de donner une leçon d'histoire naturelle. Le Professeur actuel croit remplir complètement cette tâche, en donnant tous les ans à ses élèves un cours de Botanique, et en leur inspirant le goût de cette belle science, tant par la théorie qu'il leur enseigne en hiver, que par les herborisations - qui il fait avec eux pendant l'été. Il se fâche de ce que ses efforts n'ont pas été couronnés ; puisqu'il a déjà formé, dans cette partie plusieurs bons sujets qui ont gagné par la suite année, en se présentant à l'Université de Liège, munis du témoignage qu'ils ont reçu pour cette partie à l'athénée de Luxembourg.

M^e M^e. Histoire.

Dans la C^ourvision de l'histoire,
pendant les années précédentes
on avait assigné à la 6^e classe
l'histoire ancienne des Baby-
loniens, Assyriens, Perses, &c.
Nous avons cru qu'il fallait
avant tout, apprendre à nos
élèves l'histoire de leur pays;
c'est pourquoi, à commencer de
cette année, le régent de l'⁵ m.
signera l'histoire de Luxembourg.
Le reste de cet intéres-
sant objet est tellement distribué,
(comme on peut le voir dans le
programme) qu'il y a chaque
année un cours complet d'his-
toire, que peuvent fréquenter
les jeunes gens de la ville, qui
n'étudient pas les langues an-
ciennes. Le cours est terminé
en R^éthorique, où l'on donne
en outre un traité particulier

De l'histoire belgique, avec
une récupération succincte
de l'histoire générale qu'on
approfondit en philosophie.

IV. Langue française.

Il nous paraît hors de doute, —
Messieurs, que c'est la volonté
de M. le Ministre les membres du bureau
de l'administration de l'éthique,
et l'intention de la plupart des
parents de nos élèves, que l'ensi-
gnement de tous les objets se
fasse en français; et nous
nous y pouvons faire avec justice,
que nous n'avons rien laissé à
désirer de ce qui dépendait de
nous, pour toucher l'atteinte de ce but.
Néanmoins, nous ne saurions
dissimuler, Messieurs, que le
peu d'usage de cette langue complète-
ment ignoré par un grand
nombre d'élèves, n'apporte de

très-grands obstacles à leur avancement, et ne cause banauderie d'om-
bres aux Professeurs.

Si les élèves qui arrivent des îles de campagne, sans la moindre notion d'une langue qui soit être le véhicule de l'enseigne-
ment, au lieu d'entrer en 5^e, 4^e,
3^e, et 2^e, comme cela arrive
ordinairement, commençaient leurs études à l'école même, la classe préparatoire, et les leçons suivies dans les classes inférieures,
pourroient remédier en partie à ce inconvenient. Cependant,
Méfians, le règlement n'autorise qu'une heure par jour à l'enseigne-
nement des langues modernes;
de sorte qu'en ne pourroit appeler
que les élèves à la langue fran-
çaise, que tout au plus pendant une heure.

D'après nos considérations, nous
fîmes, dans le rapport de l'année
dernière, la proposition de pouvoir
consacrer en 6^e et 5^e, tous les
jours, une heure à cette partie de
l'enseignement, et le Bureau -
l'administration ne nous ayant
pas fait de réponse directe à ce
égard, nous ne doutons pas qu'en
approuvant le programme de
l'année scolaire 1819-1820, il n'ait
accepté notre proposition.

Aussi, Messieurs, nous avons
la satisfaction de nous annoncer
que les heureux effets de cette
disposition se font déjà sentir
parmi les élèves. Car, tandis
que l'année dernière sur 35 élé-
ves de la 4^e classe, 17 seulement
étaient en état de suivre le cours
des Mathématiques élémentaires
que l'on enseigne exclusivement
en français, il n'y en a cette

unie que 16 sur 44 e^t celle même.
dans que ne puise suivre à cause,
et ce sont eux qui ne font qu'adou-
cer la campagne.

Il résulte de cette exposition un
autre avantage : C'est que elle
peut servir en même temps
ce cours public, et être fréquentée
par ces jeunes gens qui ne se cons-
tinent à aucun autre parti scien-
tifique, et qui visent également
apprendre la langue française
par principes.

Nous voyons qu'il est nécessaire
de procurer un avantage aux jeunes
gens de la ville, tant qu'il n'y
a pas l'école moyenne qui puisse
s'occuper à ce but ; et en effet
les 5^e et 6^e classes comptent déjà
plusieurs élèves de cette espèce.

III. Langue grecque.

La nécessité des heures de leçons
a forcé le Professeur de cette

langue, de assister les leçons de
littérature et d'antiquités grec-
ques, qu'il a données les années
précédentes aux élèves de Philoso-
phie, sans y être obligé.

N° 12. Langue allemande.

M^re le Régent de cette langue
a cru devoir joindre à ce rap-
port une note dans laquelle
il expose la nécessité de faire
apprendre aux jeunes Juifs mi-
bourgeois leur langue maternelle,
qui la majorité partent entre
aux ne parlent que dans un
très-mauvais dialecte.

Cet exposé a pour but de prouver
M. M. les membres du bureau
d'administration de faire enso-
ter que les élèves allemands soient
obligés de suivre assidûment le
cours, depuis la 6^e jusqu'en
première inclusivement.

N^e 3. Ecole de Calligraphie.

Il existe à l' Athénée une école d'écriture, qui doit sa naissance à l'instituteur de la lange allemande, qui par des efforts continuels et obstinés est parvenu à obtenir les résultats les plus satisfaisants. Dont le public a été à même de juger, à l'époque de la distribution des prix. Mais pour continuer et utile exercice, il est indispensable de procurer à ce Professeur une salle beaucoup plus spacieuse.

N^e 4. Ecole de chant et de Musique.

Il y a plus de deux ans, que le même instituteur a créé parmi les élèves une école de chant et de Musique, dont le but principal est de donner plus de solennité à l'atelier à la répétition des élèves, et ensuite aux différents exercices.

tels que la rédaction des plans, et
la distribution des prix.

Après avoir surmonté les obstacles
qui se présentaient, au moyen d'un
zèle infatigable et d'une résistance
montée de beaucoup d'élèves qui
firent ces sacrifices pénitenti-
aires, il parvint enfin à obtenir
des succès qui on espère voir
augmenter chaque année.

Si l'on objectait, que cette école
n'entre point dans le plan gé-
néral des études, nous répondrons
d'abord, que ces exercices n'ont
lieu que les jours de congé, ou
dans des moments de récréation.
et que ils ne peuvent nuire aux
étudiants à leurs études principi-
pales; Nous dirons plus: les
élèves, en s'occupant de cet art
agréable, évitent laissiveté et
les maux qui en résultent.

1615

M. le Régent de la langue

hollandaise s'est chargé de pré-
senter un rapport particulier
sur ce qui est relatif à l'en-
seignement de cette langue
à l'Allemagne.

N° 16 Religion.

L'instruction religieuse, cette
partie si importante de l'édu-
cation, est confiée aux soins
des 5 Professeurs ecclésiastiques
qui, pénétrés de la haute im-
portance d'un grand obj^t,
le traitent avec un entier
dévouement, et tout le zèle
dont ils sont capables.

Fait à un amanu. acré par
M. M. les Professeurs et
Régents de l'Université
de Luxembourg, réunis en séanc
sous la présidence du Professeur
de la 1^{re} le 15. novembre 1820.

Etaient signés. J. G. Mazur,
Voigt, Trausch, Duschêne,
Bourggraff, Stiechen, Stassower,
Vandenbroeck, Clomes, Wolff
Joachim et Muller.

La présente copie certifiée con-
forme à la minute —

J. G. Mazur